

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 11 DECEMBRE 2008**

Présidence de M. Hugues FOURAGE, Maire

A 18 h 30, le Conseil municipal s'est réuni, salle d'honneur de la Mairie, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 5 décembre 2008.

Présents :

MM. GENG Hubert, GROUSSON Pierre, BARBEAU Jean-Claude, Mmes PERRAUDEAU Sylvie, ROTURIER Michèle, FABRE Frédérique (arrivée au cours du point n°7), MM. BITEAU Jean-Claude, DEVILLE Patrick, Mme GUILLAUMIE Nadine, M. LAMIRAUD Gérard, Adjoints au Maire,

Mmes BERTRAND Mireille, BOUTET Claudette, BOUYER Suzanne, M. MORANDEAU Joseph, Mmes DAZY Danièle, BOURGOIN Catherine (arrivée au cours du point n°6), M. MACORPS Jean-Paul, Mme ROUSSILLON Christelle, MM. LECOMTE Damien, VOIRNESSON Bruno, COULAS Alain, Mme SOULARD Huguette, MM. GRAYON Bernard, LEGER Jean-Pierre, Mmes BONNET Martine, BOUTELLA Anne, M. NODET Michel, Mme MOINARD Béatrice, MM. HARDOUIN Thierry, MULLER Michel, Conseillers municipaux.

Pouvoirs

- Mme FABRE Frédérique, Adjointe au Maire, a donné pouvoir à Mme PERRAUDEAU Sylvie.
- M. BOUTIN Maurice, Adjoint spécial St Médard, a donné pouvoir à Mme ROTURIER Michèle.
- Mme BOURGOIN Catherine, Conseillère municipale, a donné pouvoir à M. LECOMTE Damien.
- Mme SACHOT Betty, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme DAZY Danièle.

Secrétaire :

- M. Patrick DEVILLE, Adjoint au Maire.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été procédé immédiatement à l'ouverture de la séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23.10.2008 ;
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal ;
- **APPROUVE** la prorogation de la convention prestation de service du Relais assistantes maternelles entre la Ville de Fontenay-le-Comte et la Caisse d'allocations familiales de la Vendée du 24 avril 2006 pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 ; **APPROUVE** le renouvellement la convention prestation de service du Relais assistantes maternelles entre la Ville de Fontenay-le-Comte et la Caisse d'allocations familiales de la Vendée pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes avec Monsieur le Directeur de la Caisse d'allocations familiales de la Vendée.

- **ATTRIBUE** aux associations ci-après, après présentation des justificatifs, des aides financières à la formation, à l'encadrement, et aux associations scolaire pour la participation à des championnats, les crédits étant prélevés sur l'enveloppe réservée au Budget 2008 au c/65740202 : La Fontenaisienne, Société Vélocipédique Fontenaisien, Canoë- Kayak, Savate Boxe Française, F.O.B.A.C, La Licorne, Bel Air, Société Vélocipédique Fontenaisienne, Canoë- Kayak, Savate Boxe Française, F.O.B.A.C, Association « Pierre Blanche », Cercle de l'Escrime, Abeille Fontenaisienne, Terpsichore, Tir à l'Arc Fontenaisien, Basket Club Fontenaisien, Fontenay Karaté Shotokan, T.T.C.F., Fontenay Luçon Rugby Sud Vendée, Jack'suns ultimate club.
- **ACCORDE** une subvention exceptionnelle de 500 € au Foyer socio-éducatif du lycée Notre-Dame et **PRELEVE** les crédits nécessaires sur la réserve au 04/65740000, inscrits à la décision modificative de ce jour.
- **ARRÊTE** le taux directeur pour le budget annexe Halles à 2,5 % avec arrondi pour la 2^{ème} décimale de 0 ou 5/100^{ème} et **FIXE** la date d'effet de ces décisions au 1^{er} janvier 2009.
- **PREND ACTE** des modifications de raison sociale et de siège de la S.A.C. et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ces modifications, étant précisé que les frais d'acte seront à la charge du preneur.
- **DECIDE** de la résiliation auprès de Maître COLLET, liquidateur, 10 avenue Gambetta à LA ROCHE-SUR-YON (85), sans indemnités à compter du 30.11.2008 à minuit du bail commercial du conclu avec la SARL TERMITIS, pour le module E1 (146,27 m²) de l'usine relais n°2, 67 boulevard des Champs Marot ZAC de Saint-Médard-des-Prés (ZT n° 258) à Fontenay-le-Comte ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant à intervenir.
- **SOLLICITE** le versement du fonds de concours par la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte pour un montant de 33 277 € concernant les travaux d'aménagement d'un giratoire sur la route départementale n° 948 Bis rue de la Capitale du Bas Poitou.
- **APPROUVE** les décisions modificatives suivantes :

BUDGET PRINCIPAL – décision modificative n° 5

Fonctionnement :	- 5 300,00€
Investissement :	189 780,00€

BUDGET ASSAINISSEMENT – décision modificative n° 4

Fonctionnement :	8 000,00€
Investissement :	189 739,36€

- **PREND ACTE** du programme d'investissement du mandat 2009/2014.

VU par le Maire de Fontenay-le-Comte, pour être affiché à la porte de la mairie,
à compter du 15 décembre 2008, conformément à la réglementation en vigueur.

Le Maire,

Hugues FOURAGE